

le journal de la BOURSE DU TRAVAIL OCCUPÉE

par des travailleurs sans-papiers isolés

NUMÉRO 7 • Vendredi 10 octobre 2008 • 50 centimes

le quotidien des sans-papiers

édition spéciale

Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État. Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé. Déclaration universelle des Droits de l'Homme

SOMMAIRE • page 2, COORDINATION 75 : *Y en a marre du colonialisme syndical !* • page 3, Régularisations CGT à Paris : des chiffres bien maigres ! • pages 3-4, COURANT SYNDICALISTE RÉVOLUTIONNAIRE : *Amplifions les premières victoires syndicales des sans-papiers !* • pages 5-6, DOCUMENTS : Attaques et ripostes • pages 7-8, DOCUMENTS : Un communiqué plus un appel non paru • page 8, QUESTION DE MÉTHODE : Un poids, deux mesures

TRAVAILLEURS SANS-PAPIERS

LA QUESTION SYNDICALE

Presque six mois sont passés depuis le lancement de la première « vague » de grèves de travailleurs sans-papiers par les syndicats et notamment par la CGT. Une demi-année écoulée, les vicissitudes de la première et de la deuxième vague, puis de la troisième, la fameuse « déferlante » restée jusque-là dans les songes de quelques-uns, mais surtout l'occupation de la Bourse du travail parisienne par des travailleurs sans-papiers isolés (qui, fût-elle sans issue, aura toujours eu le mérite de faire ressortir les contradictions de fond de ce mouvement), tout cela a assez révélé les limites d'une telle « action syndicale » conçue, concertée et voulue dans toutes ses phases, par les hiérarchies confédérales tout au moins, comme un remous de vaguelettes médiatiques de surface.

Six mois après, n'est-il pas temps, pour tous les travailleurs immigrés sans-papiers, et plus particulièrement pour les sans-papiers isolés et intérimaires, d'aller de l'avant, de dépasser les illusions et crédulités du début, et de se placer résolument sur un terrain différent de celui du « colonialisme syndical » [voir article p. 2] des grandes centrales syndicales ?

Pour qui aurait encore des doutes, ils seront levés par la lecture de ce qui s'est récemment passé entre la CGT et la coordination 75 [voir les documents publiés p. 5 et 6], et par celle des déclarations de Francine Blanche, secrétaire confédérale CGT et responsable du « collectif de coordination de la lutte des salariés sans-papiers en Île de France » [voir le document interne de la CGT confédérale publié dans le numéro 26 du Quotidien des sans-papiers], qu'ont rapportées les agences de presse lors de l'occupation du restaurant parisien « La Tour d'Argent », le 17 septembre :

« On [la CGT] veut arriver à une application apaisée et harmonisée de la circulaire [ministérielle] du 7 janvier. » (AFP) « Puisqu'il y a maintenant des textes votés et des circulaires, il faut arriver à une application apaisée et harmonieuse de ces dispositions pour régulariser les travailleurs sans-papiers. » (Reuters)

Il n'y a là rien de plus, rien de moins, qu'une adhésion pure et simple au critère du cas par cas dans le cadre de l'« immigration choisie », cette continuation de la politique néo-colonialiste de la France sur son propre territoire, votée et mise en forme par les circulaires du gouvernement Sarkozy et de son ministre Hortefeux. Est-ce que toute la CGT, à l'exemple d'une partie au moins de sa direction départementale de Paris, serait désormais acquise à ces positions de sa direction confédérale ?

Les collectifs de sans-papiers parisiens de la coordination 75 ne le croient pas. Et ils appellent toutes les unions départementales et locales de la CGT et les autres syndicats attentifs au sort des travailleurs sans-papiers, tous les syndiqués de base, tous les travailleurs de France, à soutenir et à élargir les luttes et les grèves de tous les sans-papiers pour leur régularisation. Mais, dans le même temps, ils dénoncent avec fermeté les attermoissements, les procrastinations sans fin, les échecs que la situation d'impuissance entretenue dans les syndicats par les centrales syndicales comporte inévitablement pour la satisfaction des justes revendications des travailleurs sans-papiers, isolés ou non.

L'heure serait-elle venue de lancer l'idée d'un syndicat indépendant des travailleurs sans-papiers ?

<http://bourse.occupee.free.fr> • <http://sanspapiers.info>

« Y en a marre du colonialisme syndical ! »

Ayant pensé consacrer ce numéro à la « *question syndicale* » par rapport aux luttes des travailleurs sans-papiers, le *Journal de la Bourse du travail* occupée a demandé l'avis de Sissoko, coordinateur de la CSP 75. Ses paroles dressent en quelque sorte un bilan de la question, très révélateur de la façon dont celle-ci a été vécue, et l'est aujourd'hui, par les collectifs de sans-papiers réunis dans la coordination parisienne. Tout naturellement son bilan tend à s'ouvrir sur de nouvelles perspectives d'action.

« Les collectifs de la coordination actuelle ont été depuis Saint-Bernard, depuis douze ans, très impliqués à côté des syndicats, et notamment à côté de la CGT parisienne. Je ne parle pas seulement des luttes des sans-papiers, mais encore plus de celles des travailleurs français. Nous y avons souvent été les seuls présents, en tant que travailleurs sans-papiers, affichés au devant de la scène pour faire voir que la CGT était active aussi parmi les sans-papiers.

« Je n'évoquerai qu'un exemple de notre implication constante, un exemple assez récent et qui concerne la lutte des sans-papiers. Je l'évoque parce qu'il a défrayé la chronique, tout le monde en a entendu parler. C'est la lutte des sans-papiers de Cachan. Elle est devenue le fleuron de certains syndicats et associations, mais c'est la coordination 75 qui a été à son origine, qui a fait le travail d'organisation et a fourni tout au long l'essentiel des forces.

« Il s'est trouvé que des sans-papiers de Cachan inorganisés et n'ayant aucune expérience de lutte sont venus s'inscrire chez nous. Nous leur avons proposé la lutte et ses formes, c'est nous qui avons toujours avancé les propositions, au fur et à mesure, et les possibilités de solutions. Il est à noter qu'à Cachan on a abouti à la régularisation de la plupart des sans-papiers, y compris ceux qui étaient venus chez nous, mais cette lutte n'a pas eu d'autres retombées, en fait de régularisations, pour les sans-papiers de la coordination. »

Enfin le mouvement actuel de grèves a commencé. La coordination 75, comme par le passé, a été présente dans toutes les phases initiales, à partir de l'occupation du restaurant « *La Grande Armée* » dans le 16ème arrondissement, au mois de février. Elle a été présente à la mi-avril, lorsque la première « *vague* » de grèves de travailleurs sans-papiers dans les entreprises a été lancée par la CGT. Alors, c'est comme par un réflexe que ces travailleurs sans-papiers isolés ont posé cette question : « *Et nous ? Nous sommes donc les laissés pour compte, toujours ?* »

« Si après tant d'années passées à côté et dans le syndicat... moi-même j'ai la carte de la CGT depuis de nombreuses années, et de même beaucoup de nos adhérents... si après tant d'années, il faut que je dresse un bilan, eh bien, je le dirai très négatif. Nous, on a toujours participé, on a fait tant d'efforts, dépensé tant d'énergies, mais au bout du compte, qu'est-ce qu'on a ? On n'a rien. Y en a marre de ce colonialisme syndical !

« Après ce qui s'est passé au mois d'avril [sur les circonstances qui ont porté à l'occupation de la Bourse du travail le 2 mai dernier, voir le numéro 1 du *Journal*], les sans-papiers de la coordination 75 se sentent comme s'ils avaient été sans cesse exploités, et sans jamais rien en retour. Ici en France, aujourd'hui, et cela par le syndicat, par ceux que nous croyions nos amis, c'est comme en Afrique au temps du colonialisme, c'est comme ce que nous ont raconté nos parents. »

VERS UN SYNDICAT DE SANS-PAPIERS ?

Sissoko a toutefois une conscience pratique des forces

présentes sur le terrain : celui de la lutte qui l'intéresse, la régularisation des sans-papiers. Et non seulement des sans-papiers de la coordination 75. Son regard voit plus loin, dans une optique plus large, celle de la région parisienne pour commencer, et, en perspective, de toute la France. Aussi il est conscient du rôle que malgré tout peut et devrait jouer l'organisation syndicale.

« La leçon de notre expérience est que les sans-papiers doivent se poser aujourd'hui une question nouvelle. Est-ce qu'ils doivent continuer comme ça, dans cette dépendance des syndicats ? Ou bien est-ce qu'ils doivent s'organiser d'eux-mêmes, apprendre à être autonomes, même du point de vue syndical ? Voilà pour la question. Mais, pour la réponse, je ne l'ai pas encore bien mûrie. C'est peut-être que je continue à avoir un espoir. Désormais peu ou pas justifié, me font remarquer certains de mes camarades. L'espoir que nos anciens amis cégétistes comprennent leur erreur, qu'ils modifient leur conduite envers nous. Mais si ce n'est pas le cas, s'ils continuent dans la même voie, alors le moment serait vraiment venu de penser à la possibilité d'un courant syndical ou d'un syndicat de sans-papiers. Cette réflexion est en cours parmi nous, et même avec d'autres à l'extérieur de la coordination. L'idée pourrait s'accélérer, commencer à prendre corps. Il y en a qui ont évoqué les élections professionnelles, les prud'homales. Pour commencer, nous pourrions lancer un appel à tous les anciens sans-papiers, à tous les sans-papiers de France : abstenez-vous ! Ou bien : votez pour un autre syndicat, votez pour SUD, pour la CNT ! ... Cet appel serait beaucoup plus fort s'il était doublé ou anticipé par un appel à la constitution d'un syndicat de sans-papiers. »

Depuis plus de deux semaines des régularisations de sans-papiers commencent à tomber à l'occupation de la Bourse du travail. Bien plus d'une vingtaine déjà.

Vous ne savez peut-être pas ce que signifie la régularisation d'un travailleur malien, sénégalais, ivoirien, mauritanien, etc.

Très souvent cela ne comporte pas seulement de meilleures conditions de travail et de vie pour un individu. Dans la plupart des cas cela veut dire aussi des vies sauvées : 40 à 60 personnes dont les moyens de subsistance seront assurés au pays.

Une vingtaine de régularisations de ressortissants noirs africains (à la Bourse du travail la grande majorité le sont) peuvent donc facilement vouloir dire un millier de vies sauvées.

Vous ne saviez peut-être pas que le refus d'une régularisation (due par ailleurs, au vu du temps passé en France et du travail exercé) signifie souvent la vie compromise pour un nombre si important de personnes, dont beaucoup sont des enfants.

Cela vient des versements effectués par les travailleurs immigrés à leurs familles en Afrique.

L'émigration au départ de ces pays n'est souvent pas le fruit d'une décision individuelle mais familiale. C'est la famille, une famille comptant plusieurs dizaines de personnes, une famille dont la survie est compromise par des conditions socio-économiques dramatiques, qui choisit et supporte les frais de voyage de l'émigrant ; et c'est pour que celui-ci subviennne, par son travail dans les pays développés, aux besoins des autres membres de la famille restés en Afrique.

Français, ne soyez plus dupes ! Ne soyez pas les complices de la politique gouvernementale actuelle ! La politique dite de l'« immigration choisie » et du « co-développement » (ministère Hortefeux) se traduit par une véritable arnaque, directe et journalière, consommée contre les populations africaines.

Français ! Exigez la régularisation de tous les travailleurs sans-papiers !

Régularisations CGT à Paris : des chiffres bien maigres !

On n'aura, surtout à Paris, que trop entendu battre le tambour des régularisations de sans-papiers via la CGT. Maintenant, un document interne (« **compte rendu** » de la « **rencontre en préfecture du 26 septembre 2008** », daté du 29 septembre) fait le point concernant la capitale. Ce document est consultable depuis le 1er octobre sur pajol, mis en ligne par « **rascas** », groupe cégétiste oppositionnel. Ce texte très détaillé (il s'agit d'un document de travail pour les négociations à venir, site par site) n'a pas sa place ici. Nous n'en rapportons que la première phrase que voici :

« Bilan des dossiers : - 787 dossiers traités par la préfecture du 75 - 380 convocations ont été éditées - 242 régularisations + 6 en attente de l'avis de la Ddtefp + 17 à venir = 265. »

C'est-à-dire que huit mois de grèves à Paris (à partir de la grève plus occupation du restaurant « **La Grande Armée** », en février) auront été le coup classique de la « **montagne qui accouche d'une souris** ». 242 régularisations réalisées jusque-là, une par jour en moyenne ! C'est-à-dire que les sans-papiers sont prévenus : avec la méthode CGT étendue à leur nombre « officiel » pour toute la France (400 000), et avec les régularisations parisiennes représentant par hypothèse la moitié des régularisations cégétistes effectives (ce qui semble une hypothèse non invraisemblable), il faudrait près de six siècles pour qu'ils soient régularisés. Représenteraient-elles par hypothèse le quart, il faudrait alors près de trois siècles. C'est-à-dire qu'en tout état de cause, avec la méthode CGT, il faudrait que pour les sans-papiers de France le temps, l'histoire s'arrêtent.

Mais ces grands résultats de la campagne-fiction lancée au son du tambour médiatique par la CGT afin de ratisser des voix de travailleurs (sans-papiers ou français ouverts à leurs revendications) aux prochaines élections professionnelles et prud'homales, ces résultats ne font apparaître que la pointe de l'iceberg. Le gros, la partie cachée sous les eaux, ce sont les licenciements préventifs par des patrons craignant d'être touchés par la grève, licenciements inchiffrables mais nombreux, réels mais dont personne ne parle parce qu'anti-fiction médiatique. Et puis ce sont les dizaines de milliers de sans-papiers la peur au ventre, une peur redoublée par la soumission accrue au chantage du licenciement et de la dénonciation.

Du texte apparu sur pajol, nous nous bornons à publier ci-dessous le commentaire de « **rascas** ».

- « **Les chiffres parisiens : 242 régularisations !... Les vrais chiffres.**
- « **LAMENTABLE : ce grand mouvement qu'attendaient tant les sans-papiers, que nous attendions tous... Le rendez-vous raté...**
- « **Les milliers de sans-papiers qui auraient pu être régularisés, si la volonté de les voir régularisés avait été le moteur de cette lutte, et non des calculs politiques, des petits arrangements entre certains dirigeants de la CGT et le gouvernement via Hortefeux (quels bénéfices pour la CGT ou pour les négociateurs de la CGT ?)...**
- « **Enfin, voilà : depuis le 15 avril, toutes ces belles luttes : 242 régularisations sur Paris... Ces chiffres qu'on nous cache depuis des mois, et tous les mensonges... (On nous a parlé de 800, de 900, de plus de mille... Et c'était déjà trop peu !)**
- « **Tous les sans-papiers qui ont été laissés sur le bord du chemin (sans oublier ceux de la Bourse occupée que la CGT de Paris vient officiellement de lâcher) sauront, je le souhaite, demander des comptes et se souvenir du rôle de la CGT, transformée en supplétive du pouvoir... Au service du patronat...**
- « **Françoise**
- « **Et on a envie de reposer la question à la responsable de l'UD de Paris en matière d'immigration, Mme Aithamed, qui, la main sur le coeur, et la voix vibrante d'émotion (enfin elle pouvait parler en public !!) appelait tous les sans-papiers à rejoindre la CGT pour la grève générale des sans-papiers (manifestation du 23 août devant Saint-Bernard) : où en est-on de cette grève générale ? Répondre en nous parlant de la Bourse du travail occupée est un procédé dilatoire et personne n'est dupe... »**

L'actualité est souvent tyrannique. Respectant le titre d'ensemble de ce numéro du **Journal de la Bourse du travail occupée**, un assez long article sur « **droit de grève et droit syndical** » a été préparé. Mais l'accumulation d'« **actualités** » concernant directement l'occupation de la Bourse nous pousse à publier d'abord celles-ci. L'article écrit paraîtra dans le prochain numéro.

Il en sera de même de quelques extraits d'un article apparu sur le blog d'un autre groupe de cégétistes oppositionnels, « **Où va la CGT ?** », concernant l'occupation de la Bourse.

Amplifions les premières victoires syndicales des sans-papiers !

Ce courant syndicaliste (CSR) a un site Internet, où il dit être présent « **principalement au sein de la CGT mais aussi dans Solidaires (SUD), la CNT et la CGT-FO** », et où il se présente ainsi : « **Notre organisation est principalement active dans les Unions Locales CGT et dans la jeunesse. Nous avons donc une forte proportion de camarades et de sympathisants précaires (intérimaires, CDD, emplois précaires du public). Nous arrivons d'autant mieux à organiser les jeunes travailleurs que nous défendons la création de syndicats d'industrie qui permettent de syndiquer les précaires et les travailleurs des petites entreprises.** »

Ces syndicalistes majoritairement cégétistes ajoutent être « **influent malgré [des] effectifs limités** ». Pourquoi ? Parce qu'ils disposent « **d'une véritable stratégie révolutionnaire reliée à une activité réelle de terrain** », et qu'en même temps ils assurent « **la formation des syndiqués dans les confédérations où [leurs] militants ont des responsabilités dans ce domaine** ». Parce qu'en cette activité de terrain et de formation ils prônent le principe qu'« **il est indispensable de préparer les conditions d'une grève générale** », et qu'ils y développent une « **perspective révolutionnaire qui consiste à mettre en avant le syndicat comme le futur organe de gestion socialiste** ».

Mais pas de n'importe quel syndicat, d'un syndicat par exemple à « **créer de toutes pièces** », c'est bien de la CGT qu'il s'agit. De la CGT et d'elle seule. Tant il est vrai que le CSR dresse le constat irrévocable de « **l'échec de la CNT et de SUD** ». Puisque, « **dans notre pays, le syndicalisme révolutionnaire est attaché à la CGT** ». Une CGT, donc, où « **la bataille interne ne peut être abandonnée** » ; une CGT qu'il s'agirait donc de reconverter, en faisant faire marche arrière à la roue de l'histoire et demi-tour à la CGT, pour la faire revenir à ses origines anarcho-syndicalistes (syndicalistes révolutionnaires) d'il y a plus d'un siècle, avant qu'elle ne devienne majoritairement socialiste, puis communiste.

Ce courant syndicaliste a publié sur son site, le 14 septembre dernier, un article sur le mouvement de grèves de sans-papiers que nous publions en entier, parce qu'il est intéressant à divers titres. Sans sous-estimer l'élément positif implicite dans leur expérience de lutte syndicale, si elle est telle qu'elle apparaît de leurs mots et de leur remarques, nous nous bornons ici à souligner l'élément négatif de leur texte, élément qui découle d'un choix de camp aprioriste. Ces nostalgiques d'une CGT qui n'est plus que l'ombre de ce qu'elle était ne semblent voir de salut qu'à « l'intérieur », dans « **la bataille interne** » à la CGT. Tout ce qui a l'air de s'y opposer de « l'extérieur » est donc, à leurs yeux, par nature malvenu et ennemi. On ne peut expliquer autrement ce texte dont on ne trouve d'équivalent, en fait d'apologie du camp choisi (« **un vrai succès** », « **l'action de la CGT a fait basculer le combat** » vers le domaine véritable « **de la lutte des classes** », etc.) et de dénigrement du camp prétendument adverse (camp « **manipulé par les autorités** » et « **influencé par l'extrême gauche** », etc.), pas même dans les déclarations les plus démagogiques de la direction confédérale.

Ce qu'ils disent des travailleurs sans-papiers isolés montre clairement que, ou bien ils sont d'une mauvaise foi insigne, ou bien ils en parlent comme un aveugle des couleurs. Il est vraisemblable qu'il ne s'agisse que de la seconde alternative. Aussi nous offrons à nos lecteurs leur texte comme un exemple paradigmatique de ce à quoi peut amener un jugement aprioriste, non fondé sur la connaissance du réel.

En même temps, comme ces syndicalistes se disent « **révolutionnaires** » et qu'ils conviendront donc facilement que « **seule la vérité est révolutionnaire** », nous les invitons à venir toucher du doigt, à venir à la Bourse du travail se confronter aux travailleurs sans-papiers isolés qui l'occupent.

Depuis le 15 avril, des milliers de travailleurs sans-papiers sont entrés en lutte. Cette mobilisation est un coup important porté à la bourgeoisie française mais aussi à la politique de l'Union Européenne. Car la grève menée par la CGT fran-

caise remet en cause la politique d'immigration du patronat européen.

Le 15 avril la CGT de la région parisienne a lancé, de façon coordonnée, une grève dans 20 entreprises : du nettoyage, du bâtiment, de la restauration, de ramassage d'ordures, de jardinage, des usines agro-alimentaires, des agences d'intérim... Cette mobilisation avait été préparée de longue date.

Depuis deux ans, plusieurs unions locales CGT avaient organisé des grèves avec des travailleurs sans-papiers. Ceux-ci demandaient leur régularisation. Suite à ces mobilisations victorieuses, des centaines de travailleurs, souvent issus d'Afrique Noire, avaient contacté la CGT. En 2007, le gouvernement français publie une circulaire qui oblige les patrons à vérifier auprès de la préfecture la validité des papiers de leurs salariés immigrés. Suite à cette procédure, des milliers de travailleurs vont être licenciés et d'autres plus nombreux encore sont menacés. La grève va donc être une réponse collective à cette politique.

Le 15 avril, 20 entreprises sont donc occupées. Les grévistes sont soutenus par leurs camarades licenciés mais aussi par des salariés sans-papiers isolés d'autres entreprises. Cette mobilisation est possible car les Unions Locales de la CGT ont mobilisé leurs militants au niveau local. Immédiatement les occupations s'accompagnent d'activités de solidarité et de la popularisation de la lutte.

L'objectif de la CGT est de montrer par la grève que de nombreuses entreprises françaises fonctionnent grâce à de la main d'œuvre sans-papiers. Sans ces travailleurs l'économie du pays serait désorganisée. Cette tactique permet de combattre la bourgeoisie sur le terrain économique. Mais elle permet aussi de montrer à l'ensemble des salariés et à la population française que les sans-papiers ne sont pas des « profiteurs », des « parasites » qui viendraient en France piller la protection sociale.

Au contraire, cette grève permet de souligner que beaucoup de travailleurs sans-papiers paient leurs cotisations sociales et des impôts (sur le revenu et la TVA). Cette tactique remporte immédiatement un vrai succès. De récents sondages démontrent qu'une large majorité de la population soutient cette grève et demande la régularisation de ces travailleurs. L'action de la CGT a fait basculer le combat du domaine humaniste vers celui de la lutte des classes.

LES FAIBLESSES DU MOUVEMENT

Le gouvernement a dû rapidement réagir. Il a essayé de diviser le mouvement par plusieurs moyens. Il a tout d'abord tenté de n'engager des procédures de régularisation que de manière individuelle. Lorsque 20 travailleurs étaient en grève, seulement une dizaine recevaient un récépissé. Sur tous les sites en lutte, la CGT a décidé de maintenir la grève jusqu'à ce que tous les travailleurs bénéficient d'une procédure de régularisation. Les préfectures de la

région parisienne, dans chaque département, ont également essayé de diviser les sites en grève afin d'isoler les grévistes et de gagner du temps pour les décourager.

Le 20 mai, la CGT choisit alors de lancer une seconde vague de grève avec 30 nouvelles entreprises ciblées. Depuis le 15 avril, ce sont des milliers de travailleurs sans-papiers qui ont contacté la CGT afin de participer au mouvement. De sections syndicales se constituent et apparaissent publiquement dès le lancement de la grève. En juin un meeting de masse est organisé à Paris avec plus de 1500 travailleurs sans-papiers alors que beaucoup de leurs camarades occupent les entreprises en même temps. L'objectif est de populariser le mouvement mais aussi de maintenir les sections syndicales et les isolés unis.

Le gouvernement a également tenté de dresser les anciens collectifs de sans-papiers contre la CGT, en faisant croire que c'était la CGT qui décidait des régularisations. Ces collectifs, souvent influencés par l'extrême gauche, ont été manipulés par les autorités et n'ont rien trouvé de mieux que d'aller occuper la Bourse du travail de Paris afin de faire pression sur la CGT.

Les responsables de l'organisation syndicale ont été parfois maladroits sur ce dossier mais il est très difficile de structurer 50 grèves avec occupation, en permanence et cela pendant plus de deux mois. Il était donc très difficile pour les organisations CGT de structurer en parallèle la mobilisation de milliers de travailleurs isolés dans de petites entreprises sans présence syndicale. Le choix de la grève par vague répondait donc à la réalité du terrain.

D'ailleurs la mobilisation des travailleurs isolés a commencé avec des actions menées par les travailleuses salariées dans le secteur de l'aide à la personne : elles s'occupent des personnes âgées et des enfants. La direction de la CGT auraient dû contacter rapidement tous les collectifs de sans-papiers, même si ces derniers sont souvent sectaires et hostiles les uns par rapport aux autres. Le travail unitaire n'a donc pas été systématique mais il avance dans le bon sens.

RENFORCER LE SYNDICALISME DE CLASSE

Mais la lutte syndicale marque aussi une rupture avec les précédentes mobilisations. Depuis des années la lutte des travailleurs immigrés passe par des collectifs isolés, divisés, soutenus par certains syndicats et associations mais sous une forme paternaliste. Avec cette mobilisation syndicale les travailleurs sans-papiers rejoignent les syndicats et deviennent de vrais acteurs de cette lutte. Ils sont désormais des membres de la CGT qui militent aux côtés des autres travailleurs, aux côtés de leurs camarades avec les mêmes droits que n'importe quel syndiqué.

Mais cette mobilisation a également eu des conséquences très positives sur le mouvement syndical. Elle a démontré l'importance des Unions Locales afin de syndiquer les travailleurs précaires et des petites entreprises. Les autres organisations syndicales n'ont pas été en capacité de fournir les

mêmes outils de lutte. SUD et la CNT ont soutenu quelques grèves mais leur faible structuration interprofessionnelle ne leur permettait pas d'organiser les travailleurs sans-papiers.

Cette mobilisation a surtout été impulsée par des militants de classe. Lorsque la direction nationale de la CGT a tenté de freiner la mobilisation, la majorité des UL et UD ont au contraire appelé à organiser l'extension du mouvement. Cela a démontré qu'il est possible de faire basculer la CGT lorsque les structures interprofessionnelles se battent dans ce sens, lorsque les militants font respecter le fédéralisme présent dans les statuts confédéraux. Des militants des syndicats « alternatifs » (SUD et CNT) ainsi que de nombreux jeunes ont été impressionnés par la mobilisation de la CGT. Cela est un facteur important pour rapprocher tous les syndicalistes de classe dans la perspective d'une CGT réunifiée.

Les militants du CSR ont été très actifs dans cette mobilisation. Depuis des années nous appelions les syndicats et les UL à organiser les travailleurs immigrés. Aujourd'hui notre stratégie se trouve donc crédibilisée. Mais nous continuons de mener le débat afin de reconstruire des syndicats d'industrie là où ils n'existent plus. Beaucoup de syndicats CGT sont des syndicats d'entreprise. Nos militants poussent afin que ces syndicats fusionnent, ce qui permet ensuite de regrouper tous les travailleurs d'une même industrie : salariés des petites entreprises, précaires, jeunes en formation, retraités, intérimaires mais aussi les travailleurs sans-papiers. Dans plusieurs villes de tels syndicats d'industrie nous ont permis d'organiser directement les travailleurs sans-papiers avec leurs camarades titulaires.

LES PERSPECTIVES

Suite à la mobilisation en région parisienne, des milliers de travailleurs sans-papiers ont contacté la CGT en province. Des luttes s'organisent avec manifestations, des collectifs CGT et des commissions immigration se réorganisent dans beaucoup d'Unions Départementales. Après plus de 3 mois de luttes, les grévistes de la première vague sont pratiquement tous en cours de régularisation. La grève se maintient dans une vingtaine d'entreprises.

La CGT prépare une troisième vague de grève, élargie à la province afin de renforcer le rapport de forces. Cette première victoire a en effet donné confiance et elle crédibilise la perspective de généralisation des régularisations à tous les travailleurs sans-papiers.

La CGT a enfin retrouvé ces modes d'organisation et d'action tels qu'ils existaient à l'époque de la Charte d'Amiens [de 1906]. Il faut continuer dans ce sens. Les Comités Syndicalistes Révolutionnaires appellent tous les syndicalistes à rejoindre cette lutte et à renforcer les syndicats d'industrie et les Unions Locales afin de pouvoir organiser les travailleurs sans-papiers.

Attaques et ripostes

Nous publions ci-après trois communiqués de presse. Le premier, des collectifs de sans-papiers réunis dans la coordination 75, dénonçait publiquement deux épisodes les ayant opposés à des membres de la CGT lors de la fête de l'Humanité et de l'occupation du restaurant « **La Tour d'Argent** ». Le deuxième, de l'UD-CGT de Paris, se veut une riposte à ce communiqué, qu'il qualifie de mensonger et calomnieux, sans pourtant appuyer ces accusations sur quelque précision que ce soit, sans faire la moindre allusion aux deux épisodes dénoncés par la coordination 75. Le troisième est la riposte de celle-ci à ce qu'elle juge une attaque gratuite et grossière. On remarquera que le communiqué de l'UD-CGT apparaît au moment où les rumeurs d'une expulsion imminente des sans-papiers de la Bourse du travail reprennent de plus belle. Nous ne doutons pas de la bonne foi des responsables de l'union départementale de Paris. Aussi nous les prenons au mot quand ils déclarent qu'ils ne peuvent évidemment pas, d'une part, « **mener le combat pour la régularisation des travailleurs sans-papiers en grève dans les entreprises** » et vouloir, d'autre part, « **nuire à d'autres** » travailleurs sans-papiers ; nous les prenons au mot quand, dans le même temps, ils appellent ces autres travailleurs à « **l'unité des sans-papiers, avec toutes les organisations** ». Nous en concluons donc que ces nouvelles rumeurs ne sont que de simples, véritables rumeurs, dépourvues de tout fondement. Nous ne doutons pas de la bonne foi de ces responsables quand ils invitent les sans-papiers de la coordination 75 à « **réfléchir à des formes d'actions constructives permettant d'aboutir à la régularisation** ». Aussi nous n'avons pas l'impertinence de penser qu'ils invitent d'autres personnes à ce sain exercice de réflexion sans s'y inviter eux-mêmes en premier lieu. Nous ne pensons pas qu'il leur reste des vestiges de ce « **paternalisme du frère aimé** » que dénonçait jadis avec force Aimé Césaire chez l'ancien parti communiste. Appréciant au contraire leur volonté affichée d'une démarche constructive, nous les invitons donc, à notre tour, et modestement leur rappelons notre proposition déjà faite de vive voix et par écrit [voir le **numéro 6 du Journal de la Bourse du travail occupée**] de les mettre autour d'une table avec Sissoko, coordinateur de la CSP 75, pour une discussion et une contribution de réflexion commune (à publier dans notre **Journal**) sur les « **formes d'actions constructives** » à venir susceptibles de « **permettre d'aboutir à la régularisation** » de tous les travailleurs sans-papiers.

Y a-t-il un accord entre une partie de la direction de la CGT et la préfecture pour empêcher les régularisations des 1300 sans-papiers de la Bourse du travail ?

Deux faits bizarres se sont produits ces derniers jours.

1. Les 12, 13 et 14 septembre, les travailleurs sans-papiers isolés qui occupent la Bourse du travail de Paris depuis 4 mois et demi étaient invités à partager le stand de la Bolivie à la fête de l'Humanité. C'était là, de la part de ce pays d'Amérique Latine, un geste de solidarité avec nos justes revendications de régularisation, en tant que ressortissants des pays du tiers-monde travaillant en France depuis des années, et un signe concret d'opposition à cette « **directive européenne de la honte** » dénoncée il y a quelques mois par Evo Morales, président de la Bolivie.

Dans l'après-midi de vendredi 12, une douzaine d'« armoires à glace » du service d'ordre de la CGT (assurant le « **service de sécurité** » de la fête, ont-ils déclaré à la responsable du stand) ont tout à coup encerclé les quatre représentants de la coordination 75 qui étaient présents. Ils ont déchiré les tracts et jeté par terre les cartes postales de l'occupation, essayé de renverser la table de presse malgré l'opposition de nos camarades, ils les ont empêchés par la contrainte physique, accompagnée de menaces verbales, de filmer la scène. Ils ont dit à nos camarades qu'ils allaient occuper le stand en réplique à notre occupation de la Bourse du travail ; ils leur ont hautement proclamé que, de ce fait, les sans-papiers de la coordination 75 « **n'obtiendraient rien** » en matière de régularisations.

Ce n'est qu'après toute une série d'appels téléphoniques avec le responsable de l'UD-CGT de Paris présent sur les lieux, que la douzaine de « **cégétistes** » ont quitté le stand, et ce n'est qu'après l'alerte lancée par la coordination 75 (voir sur le site du **Quotidien des sans-papiers**) d'éventuellement déplacer à la fête de l'Humanité notre manifestation parisienne du lendemain, que l'assurance nous a été donnée que « **tout était désormais rentré dans l'ordre** ».

2. Le 16 septembre, cinq de nos camarades étaient convoqués au neuvième bureau de la préfecture de Paris pour leur régularisation dans le cadre des accords pris avec cette préfecture par la délégation intersyndicale-coordination 75 à la suite de l'occupation de la Bourse du travail. C'étaient là les premières convocations faites sur la base, nous avait-on assuré, de dossiers « **ne présentant aucun problème** ». Incompréhensiblement, au guichet, toutes les convocations ont été repor-

tées de plus d'un mois (au 20 et 21 octobre) par de nouvelles convocations communiquant de se représenter avec des documents déjà versés aux dossiers, pour des dossiers déjà reconnus complets par la préfecture. Malgré nos insistances réitérées auprès de différents bureaux et responsables, aucune justification plausible ne nous a été fournie de cet étrange comportement de la préfecture, en contraste avec tous les accords précédents. C'est à ce moment, cherchant une explication à l'inexplicable, que nous avons commencé à nous poser cette question : fallait-il voir là une conséquence de cet avertissement que nous avaient donné le vendredi précédent les membres du service d'ordre de la CGT, à savoir que les sans-papiers de la coordination 75 « **n'obtiendraient rien** » en matière de régularisations ? La réponse à cette question n'a pas tardé à venir. Elle nous a été faite dès le lendemain (hier, mercredi 17 septembre) par le responsable de l'UD-CGT de Paris.

C'est hier matin qu'a débuté, appuyée par la CGT, l'occupation du restaurant « **La Tour d'Argent** » dans le 5ème arrondissement de Paris par cinq travailleurs sans-papiers qui demandent leur régularisation. Une délégation de la coordination 75 s'est rendue sur les lieux, comme nous faisons habituellement dans de pareils cas. L'accès au restaurant occupé nous a été refusé. Voici ce qui a été déclaré à notre délégation par le responsable de l'UD-CGT :

« **Vous vous êtes trompés de cible, on fera tout pour bloquer vos dossiers, j'ai eu ce matin au téléphone le directeur [de la préfecture de police de Paris], tant que vous serez à la Bourse du travail vous n'aurez pas de régularisations.** »

Nous posons donc à ce directeur, aux pouvoirs publics, et en même temps aux syndiqués de base cégétistes, cette simple question : est-ce donc que la CGT est devenue l'État français, est-ce donc la CGT qui décide les régularisations des sans-papiers ?

La coordination 75 réaffirme sa volonté de continuer sa juste lutte jusqu'au bout. Nous ne quitterons pas la Bourse du travail - la maison de tous les travailleurs, donc aussi notre maison - jusqu'à la régularisation de tous nos inscrits sans-papiers.

Pour contacter
la Coordination 75
par e-mail :

bourse.occupee@free.fr

Occupation de la Bourse du Travail
par les sans-papiers de la CSP75 :
une impasse !...

Dans un communiqué de presse daté
du 18 septembre 2008, la
Coordination des collectifs de sans-
papiers 75 (CSP 75), qui occupent la
Bourse du Travail depuis le 2 mai,
pose sous forme d'accusation la ques-
tion suivante : (sic)

« Y a-t-il un accord entre une partie de la
direction de la CGT et la Préfecture pour
empêcher la régularisation des 1300
sans-papiers de la Bourse du Travail ? »
Ces accusations mensongères sou-
lèvent notre indignation et nous les
condamnons !

Comment pourrions-nous, depuis
plus de 8 mois, mener le combat
pour la régularisation des travailleurs
sans-papiers en grève dans les entre-
prises de la capitale et nuire à d'au-
tres ?

Bien au contraire, l'Union départe-
mentale CGT s'oppose fermement
aux critères unilatéralement décidés
par la Préfecture. Ceux-ci barrent la
route aux régularisations de nom-
breux salariés sans-papiers depuis le
début du conflit.

Nous condamnons également la
Préfecture de Police qui :
Organise des rafles dans Paris,
Fait tout pour ralentir l'examen posi-
tif des demandes de la CSP 75, y
compris, il en est de même pour les
demandes de la CGT,

En outre, a tout intérêt à attiser les
tensions entre cette dernière et la
CGT !

L'UD-CGT de Paris a pris des initiati-
ves pour soutenir les adhérents de la
CSP 75 à savoir :

Le 3 juillet dernier, un rassemble-
ment s'est tenu devant la Préfecture.
Il a permis une rencontre avec le
Chef de Cabinet du Préfet en pré-
sence des associations, des syndicats
et de représentants de la CSP 75.
Ceux-ci ont pu remettre ensuite les
dossiers pour un nouvel examen
(ceux-ci avaient été refusés le 30 avril
dernier).

Lors de deux réunions consécutives
avec les représentants du Préfet,
l'UD-CGT de Paris a soutenu l'exa-
men de ces dossiers.

Par contre, toutes les propositions
faites par la CGT pour arrêter l'occu-
pation de la Bourse du Travail ont
été rejetées par les délégués de la
CSP75.

L'UD-CGT de Paris invite les délégués de
la CSP 75 à :

Cesser leurs calomnies et ouvrir les
yeux sur le rôle de la Préfecture pour
diviser la mobilisation actuelle,
Réfléchir à des formes d'actions
constructives permettant d'aboutir à la
régularisation de leurs membres au lieu
de persévérer dans une occupation sans
issue,

Seule l'unité des sans-papiers, avec tou-
tes les organisations, est de nature à
faire bouger la Préfecture.

L'occupation, par la CSP 75, de la
Bourse du Travail où sont logés les syn-
dicats, n'exerce aucune pression sur les
représentants de l'État. Par contre, en
interdisant l'usage de sept salles de réu-
nions elle gêne le fonctionnement des
syndicats pour mener à bien la défense
de l'ensemble des salariés parisiens.

De ce fait, c'est aujourd'hui dans une
impasse que se trouvent les 1300 sans-
papiers de la CSP 75.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA COORDINA-
TION 75, 26 SEPTEMBRE 2008

De nouvelles, insistantes rumeurs d'ex-
pulsion des sans-papiers de la Bourse du
travail

En réponse à notre précédent commu-
niqué de presse du 18 septembre, est
apparu sur pajol, le 24 septembre, un
« Communiqué de presse UD-CGT
Paris » qui nous reproche des « accusa-
tions mensongères » et des « calomnies ».

Notre communiqué mettait en cause la
CGT pour deux faits bien précis.
L'agression qu'ont subie nos camarades
par le service d'ordre de la CGT au
stand de la Bolivie (où nous étions invi-
tés), à la fête de l'Humanité. La déclara-
tion suivante faite par le responsable de
l'UD-CGT de Paris à notre délégation, le
jour de l'occupation du restaurant « La
Tour d'Argent » : « Vous vous êtes trompés de
cible, on fera tout pour bloquer vos dossiers,
j'ai eu ce matin au téléphone le directeur [de
la préfecture de police de Paris], tant que
vous serez à la Bourse du travail vous n'au-
rez pas de régularisations. »

Tous ceux qui ont lu les deux commu-
niqués pourront répondre tout seuls à
cette question :

Qui fait des « accusations mensongères »,
qui lance des « calomnies », celui qui rap-
porte des faits ayant eu lieu devant
témoins, ou bien celui qui noircit une
quarantaine de lignes sans souffler un
seul mot sur ces faits à la suite desquels
a été écrit le communiqué auquel on dit
répondre ?

Notons que, pour ce qui concerne le

refrain qu'on ne cesse de nous répéter,
que « nous nous trompons de cible »,
même des associations, dont notam-
ment le Gisti dans une réunion avec la
CGT fin juillet, ont fait remarquer
que, si nous n'avions pas occupé la
Bourse du travail, « personne ne se serait
occupé » de nous.

En même temps que la réponse de la
CGT, il nous vient de nouvelles
rumeurs concernant une prochaine
expulsion, par la force, des sans-
papiers qui occupent la Bourse du tra-
vail. À de semblables rumeurs a déjà
répondu, dans le numéro 5 du *Journal
de la Bourse du travail occupée*, et d'une
manière exemplaire, notre soutien
Colette Kalowski, dans un article
(*L'expulsion des sans-papiers de la Bourse
du travail ? Ce serait un crime !*) au
contenu encore plus significatif que
son titre, pour ce qui concerne la res-
ponsabilité historique d'une telle opé-
ration. Nous invitons tout le monde à
le lire ou à le relire.

Ces rumeurs sont, cette fois-ci, accom-
pagnées de toute une série de soi-
disant « motifs », du bien-fondé des-
quels chacun pourra juger sur ces
quelques remarques :

Quand nous sommes arrivés à la
Bourse, nous y avons trouvé beaucoup
de rats, et tout fait penser que, depuis,
par nos soins, par la propreté journali-
ère des lieux et le grand lavage que
nous y faisons tous les deux jours, leur
nombre a pas mal diminué.

Notre présence n'empêche pas les syn-
dicats de travailler, nous avons tout
fait pour qu'ils puissent travailler.
Depuis environ trois mois nous avons
libéré les troisième et quatrième étages
et une partie des escaliers et couloirs
pour donner l'accès aux bureaux dans
les meilleures conditions. Nous avons
même envisagé de libérer les premier
et deuxième étages, mais, en retour, au
lieu de répondre favorablement, la
CGT n'a fait que se raidir dans une
position d'intolérance envers nos posi-
tions.

Nous n'empêchons d'aucune manière
l'accès à l'imprimerie. Il peut arriver
que quelques occupants soient assis à
proximité, mais leurs chaises sont vite
déplacées, et, de plus, ils sont très ser-
viables et toujours polis.

Il n'y a pas d'autres personnes qui
séjournent ou dorment à la Bourse
hormis les sans-papiers des quatre col-
lectifs de la coordination 75. Faire
courir des rumeurs sur des gens sus-
pects qui fréquenteraient la Bourse,
voire des rumeurs de trafic de drogues,
voilà qui relève de la vraie calomnie.

Un communiqué plus un « appel » non paru

Les rumeurs d'une expulsion musclée de la Bourse du travail s'accroissent de jour en jour depuis quelque temps. N'est-ce qu'un jeu du hasard, un effet d'écho amplifiant les rumeurs, ou bien est-ce une sorte de « guerre psychologique », de « guerre des nerfs » pour faire craquer ceux de l'adversaire ? Quoi qu'il en soit, après son dernier communiqué de presse [voir, dans ce même numéro, le communiqué du 26 septembre], la coordination 75 a eu vent d'un appel la visant proposé à la signature de plusieurs associations. Elle a jugé bon d'intervenir par un autre communiqué sur le même sujet.

Dans l'intention de le publier avec l'appel qui l'a occasionné, le *Journal de la Bourse du travail occupée* a vérifié et pu se procurer aussi celui-ci. C'est à regret que nous ne pouvons pas le faire paraître dans son entier, il occuperait à lui seul près de deux pages. Il se présente comme un projet préparé par l'UCIJ et proposé aux « signataires pressentis » suivants : « *Autemonde, Cimade, Gisti, LDH, Mrap, avec le soutien du réseau RESF* ». Nous en publions presque la moitié à la suite du communiqué de la CSP 75.

Ce projet d'appel se passerait de commentaires. Mais, tout comme dans le cas des responsables de l'UD-CGT de Paris [voir le *chapeau aux documents précédents*], nous ne pouvons pas croire un seul instant à la mauvaise foi de ceux qui l'ont rédigé, il serait trop tordu s'il n'était pas de bonne foi. Aussi, quand ils invitent la coordination 75 à ne pas négliger « *les autres, ceux dont les dossiers auront été rejetés* », et à « *rechercher d'autres modes d'action pour l'ensemble des sans-papiers* », nous n'avons pas l'arrogance de penser qu'ils y invitent d'autres (qui de surcroît se trouvent être les laissés pour compte de la « *lutte initiée au printemps dernier* » dont ils se « *réjouissent* » tant) sans appliquer ces deux louables principes avant tout à leurs propres modes d'action et de soutien. Ce bref commentaire nous paraissait opportun, avec la réciprocité qu'il comporte, parce que nous restons fermement convaincus qu'eux aussi sont indemnes de ce « *paternalisme du frère aîné* » dont parlait Aimé Césaire.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA COORDINATION 75, 6 OCTOBRE 2008

La menace d'une expulsion musclée des sans-papiers de la Bourse du travail se précise de plus en plus

Les gars du service d'ordre de la CGT ont une réputation non usurpée en la matière et ils sont à pied d'œuvre, paraît-il. En effet, qui ne les a pas vus n'écoutant que leur courage, lors

de l'évacuation du 9ème collectif de la Bourse du travail rue du Château d'Eau !

Cette fois-ci, la CGT voudrait éviter de porter seule la honte de briser l'espoir de régularisation des 1300 travailleuses et travailleurs sans-papiers isolés et surexploités qui, depuis 158 jours, occupent la Bourse de la rue Charlot, et elle cherche à rallier à son projet d'expulsion d'autres associations et orgas. Parmi celles-ci, un appel réservé circule depuis quelques jours, cet appel est à « *cosigner* », invite-t-on instamment. C'est pour l'« *autoriser* »... C'est-à-dire, pour la dédouaner par avance.

L'argument principal mis en avant pour justifier cette demande d'une « *couverture* » morale est le prétendu « *blocage* » de l'activité suite à l'occupation. Cet argument est tout à fait fallacieux. Nous sommes à la Bourse 24 heures sur 24 et il n'y a pas de meilleurs témoins. Les activités syndicales vont leur train normal depuis que nous avons libéré, il y a trois mois, les troisième et quatrième étages et l'accès aux bureaux.

Un autre argument est le retard dans la préparation des élections prud'homales à cause d'une prétendue inaccessibilité de l'imprimerie de la Bourse. Là encore c'est faux, l'accès à l'imprimerie n'a jamais été gêné par les sans-papiers.

La CGT voudrait faire croire aussi que la Bourse du travail est devenue, par notre faute, un repaire d'ivrognes, de sdf, de dealers. Nous démentons cela formellement. De tels propos ne sont qu'injurieux. Au contraire nous exerçons une vigilance attentive sur les personnes qui entrent à la Bourse, et ceci pour prévenir toute provocation qui ne profiterait qu'à ceux qui nous veulent du mal.

La technique est de nous accuser de tout et de n'importe quoi. Que ne nous accuse-t-on pas de manger les petits enfants ! Nous n'en mangeons pas, vrai !

D'ailleurs, tous ceux qui seraient enclins à s'en faire accroire par la CGT sont invités à venir nous voir, à constater de leurs propres yeux. À constater par exemple comment la CGT essaie par tous les moyens de nous rendre la vie facile, en nous coupant, par exemple, l'eau chaude par ce temps froid, ce qui indubitablement profite en particulier, surtout le matin, aux enfants de l'occupation. Tous ceux-là, tous ces amis potentiels de la CGT, ce n'est qu'en se rendant compte de visu de ce qui se passe réellement au 85, rue Charlot, et non sur des oui-dire mensongers, qu'ils pourront rendre leur jugement

sereinement et sur preuves.

Quant à nous, pour prouver ce que nous affirmons, et puisque « *les choses de fait ne se prouvent que par les sens* », nous restons ouverts à toute initiative, à toute vérification, mais à la condition que les « *vérificateurs* » viennent sans idées préconçues, sans mettre des œillères à leurs yeux.

« APPEL » DE L'UCIJ, SANS DATE

Projet - Ne pas diffuser - Projet- Ne pas diffuser...

[...] Aujourd'hui, alors que les CSP réunis dans la Coordination 75 manifestent leur volonté de faire durablement de la Bourse un lieu de rassemblement et de débats autour de la problématique des sans-papiers, et appellent l'ensemble des sans-papiers à occuper d'autres Bourses du travail, les associations signataires souhaitent au travers de cette note expliquer clairement leur point de vue [...]

Nous, associations signataires, nous battons depuis des années pour la régularisation de tous et toutes les sans-papiers. En attendant, nous nous réjouissons bien sûr de chaque régularisation d'un(e) sans-papiers, pour quel motif que ce soit. [...] Nous savons bien [...] que les immigrés, dans leur grande majorité, travaillent, avec ou sans papiers [...] Nous, associations signataires, appartenons à l'UCIJ, collectif qui est né pour dénoncer l'immigration « *jetable* » [...]

Nous pensons que la défense des sans-papiers comme travailleurs concerne en premier lieu les syndicats, qui sont les organisations de défense de tous les travailleurs [...] Aujourd'hui, nous ne pouvons que nous réjouir qu'un syndicat de la taille et de l'importance de la CGT ait lancé un mouvement d'ampleur [...] Nous pensons que la lutte initiée au printemps dernier mérite le plus grand soutien. Nous suivons avec le plus grand intérêt les mouvements de grève lancés avec le soutien de la CGT, de Droits Devant !! ou de l'organisation Femmes/Egalité, comme ceux lancés avec le soutien de Solidaires ou de la CNT [...]

Nous comprenons et partageons l'impatience de tous/toutes les sans-papiers. Il est légitime que ceux qui n'ont pas été intégrés aux grèves des deux vagues appuyées par la CGT et Droits Devant !! se battent pour ne pas être oubliés. [...] Nous pensons que les ennemis à interpeller ne sont pas les syndicats, mais le gouvernement, et le patronat. C'est ce que nous voulons dire quand nous disons que le mouvement de la Coordination 75 à la Bourse du travail « *se trompe de cible* ». [...] Les respon-

sables de l'injustice faite aux travailleurs sans-papiers ne sont pas les syndicats [...] Si des préfetures ont pu refuser le dépôt de dossiers qui n'étaient pas soutenus par la CGT, cela ne veut pas dire que la CGT a le pouvoir d'obtenir la régularisation de tous les sans-papiers dont elle soutient les dossiers.

Nous pensons que tout ce qui représente une gêne pour le mouvement initié le 15 avril dernier risque de porter préjudice à l'ensemble des sans-papiers. Dans la période incertaine de cette lutte, les syndicats qui portent le mouvement [...] ont besoin de toutes leurs forces et de tous leurs moyens. Nous pensons que l'occupation de la Bourse du travail, dans ce contexte, n'est pas judicieuse, qu'elle oblige les syndicalistes à dépenser beaucoup de temps en discussions, négociations, qu'elle les prive dangereusement de leurs moyens (salles, ordinateurs, imprimerie...), nuisant ainsi aux sans-papiers comme à l'ensemble des travailleurs.

Nous estimons d'autre part que l'occupation de la Bourse n'aura aucun effet sur les régularisations souhaitées, au

contraire. Une grève sur un lieu de travail gêne l'employeur, et peut l'obliger à soutenir les demandes de cartes de séjour des personnes employées dans l'entreprise.

Mais l'occupation de la Bourse du travail [...] ne produit pas du tout les mêmes effets. Cette occupation ne gêne nullement les pouvoirs publics, ni le gouvernement, ni les préfetures, qui du coup ont tout intérêt à ne délivrer aucun titre de séjour aux sans-papiers qui occupent la Bourse du travail. [...]

L'énergie employée à « tenir » l'occupation de la Bourse [...] est une énergie perdue pour la recherche d'autres actions qui seraient plus efficaces. En même temps que nous considérons que la Coordination 75 se trompe de cible dans cette action, nous sommes toujours prêts à réfléchir avec elle à des moyens d'action qui viseraient de « bonnes » cibles. [...]

Aujourd'hui, alors que l'instruction des dossiers a commencé, alors que des critères de régularisation ont été négociés, les échanges, au lieu de manifester une confiance restaurée, se durcissent. Les délégués de la Coordination 75 disent qu'ils veulent continuer à « faire pression » sur les syndicats. Ce faisant, ils

maintiennent les sans-papiers qu'ils représentent dans des conditions de vie évidemment de plus en plus dures. Ils déclarent maintenant qu'ils quitteront la Bourse s'ils obtiennent « un pourcentage important » de régularisations. Nous leur demandons : et les autres ? Ceux dont les dossiers auront été rejetés ?

Nous pensons qu'il y a d'autres modes d'action à rechercher pour l'ensemble des sans-papiers que la poursuite d'une occupation qui nous semble de plus en plus être une erreur. [...]

Pour contacter
la Coordination 75
des collectifs parisiens
de sans-papiers,
téléphonez à :

Sissoko :
06 26 77 04 02

Diallo :
06 99 01 81 59

QUESTION DE MÉTHODE

Un poids, deux mesures

Depuis le début de l'occupation de la Bourse du travail, les sans-papiers de la coordination 75 s'entendent dire que la leur « n'est pas la bonne méthode », qu'ils « se trompent de cible ». Même dans ce numéro de notre *Journal* le lecteur pourra en dénicher des exemples.

Pourtant cette « méthode », cette « cible » aujourd'hui malvenues sont les mêmes qu'à Saint-Bernard, les mêmes qu'à la basilique de Saint-Denis, les mêmes qu'à Cachan, pour ne rappeler que quelques cas notoires. Elles étaient tout récemment encore les bienvenues, soutenues et encouragées par ceux-là mêmes (CGT et associations) qui sont maintenant leurs farouches adversaires.

Occuper un lieu présumé ami, pour susciter autour de lui un vaste mouvement de solidarité susceptible de forcer le gouvernement à céder, voilà de quoi il s'agissait, voilà le poids unique à peser sur la balance. Tous ceux qui ont participé à des luttes de sans-papiers depuis Saint-Bernard le savent très bien.

Mais mettons que la mémoire commune solidaire se trompe. Citons alors à l'appui un témoignage au-dessus de tout soupçon. *La Croix*, journal catholique, écrivait le 19 juillet 2007, à propos de l'occupation de l'église Saint-Paul à Massy par 300 sans-papiers :

« L'arrivée sans avertissement des migrants le 21 avril, sous l'impulsion de l'Union locale de la CGT, n'est pas acceptée par tous les paroissiens. [...] Les occupants en conviennent : ils ne sont pas venus dans une église catholique par hasard. "Si on a choisi l'église Saint-Paul, c'est parce qu'on sait que c'est là qu'on peut avoir de l'aide." »

La CGT (et avec elle les associations, voir le document précédent) explique maintenant à la coordination 75 que ce n'est pas le syndicat l'ennemi (la « bonne cible »), que ce n'est pas le syndicat qui effectue les régularisations des sans-papiers. Les prend-elle pour des imbéciles ? Pourquoi, en 2007 à Massy, la CGT n'a-t-elle pas expliqué que ce n'est pas l'église catholique qui effectue les régularisations des sans-papiers en France ? Pourquoi a-t-elle au contraire « impulsé » cette occupation ? Pourquoi a-t-elle soutenu d'autres occupations de même type ?

L'explication à donner aux travailleurs sans-papiers de la coordination 75, c'est la raison pour laquelle, alors que le poids est le même, la CGT change de balance et de mesure, dès lors qu'au lieu d'une église c'est une bourse du travail qui est occupée. L'explication à donner, c'est pourquoi la CGT a si cruellement manqué de susciter un vaste mouvement de solidarité autour de cette occupation : de l'occupation d'un lieu censé le plus sûr ami par définition.